

# Contribution des associations de bassin versant du littoral acadien à l'économie sociale au Nouveau-Brunswick

Réseau Économie sociale et durabilité au Canada Atlantique,  
Financé par le CRSHC et le ss-centre #1 Mapping and Policy  
Projet 4.1

Conférence en économie sociale à St.John's  
du 17 au 19 octobre 2008  
affiche réalisée par le ss-centre #4

M. Brideau, O. Chouinard avec la coll. de P. Émond, J. Gauvin,  
N. Gauvin et P.-M. Desjardins  
Université de Moncton



**Social Economy and Sustainability Research Network**  
**Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité**

Bridging, Bonding, and Building / Renforcement des liens et des capacités



UNIVERSITÉ  
DE MONCTON

Edmundston Moncton Shippagan

# Introduction

**Plus de 16** groupes de bassin versant (GBV) existent au Nouveau-Brunswick et tous ont en commun la protection de la qualité de l'eau et le développement durable communautaire.

**La première phase** de la recherche en partenariat avec les groupes de bassin versant visait à comprendre le rôle des associations de bassin versant du Littoral acadien et leur contribution à l'économie sociale par l'analyse de leur contribution sociale, économique et environnementale.

**La deuxième phase** voulait examiner les retombées économiques, sociales et environnementales de trois groupes de bassin versant entourant un projet de restauration des fosses septiques.

# Raison d'être du projet

- Les groupes de bassin versant sont des associations ancrées dans leurs communautés qui rendent des services indéniables aux niveaux social, économique et environnemental
- Cependant, il y a un besoin pressant de mieux comprendre et définir l'ampleur et la nature de ces retombées afin de leur assurer une plus grande légitimité auprès des organismes subventionnaires
- Les chercheurs en accord avec les GBV ont choisi d'utiliser les réalisations dans le cadre d'un projet de restauration des fosses septiques pour mieux comprendre la contribution à l'économie sociale de ces groupes

# Partenariats

Notre implication en tant qu'universitaires avec les associations de bassin versant remonte au milieu des années 90 avec l'étude du bassin versant de la baie de Caraquet; puis au début des années 2000 avec la collaboration à l'association du bassin versant de Cap-Pelé (Vision H2O); ainsi qu'avec une assistance ponctuelle au Groupe de développement durable du pays de Cocagne. Ces activités nous ont valu une légitimité d'intervention auprès de ces associations.

Depuis, des discussions avec différents groupes de bassin versants ont fait valoir la nécessité de la recherche collaborative liée à leur contribution à l'économie sociale

# Méthodologie

## Phase 1:

- Entrevues semi dirigées avec 16 associations de bassin versant
- Recherche action participative

## Phase 2:

- Entrevues semi-dirigées auprès de trois associations impliquées dans le programme de restauration des fosses septiques
- Les associations ont été retenues par la méthode de choix raisonné pour représenter l'ensemble du territoire du littoral acadien de la province du NB.



# Observation et analyse

Origine d'une **volonté collective** de résoudre un problème (qualité de l'eau/dégradation des habitats).

- *« Notre but principal s'est d'améliorer la qualité de l'eau des rivières, j'encourage plus les gens à faire réparer leurs systèmes, de bien l'entretenir;*
- *Notre mandat c'est de s'occuper de la qualité de l'eau de surface et les habitats pour le poisson entre autres et d'autres espèces aquatiques et terrestres ... »*
- Les organismes de bassin versant possèdent des caractéristiques qui s'associent au développement durable et à l'économie sociale dans la mesure où ils favorisent la **prise de décision démocratique, l'implication citoyenne** et qu'ils valorisent la recherche action participative par le service de proximité sur la qualité de l'eau aux communautés.

# Observation et analyse

- Sur le plan décisionnel les organismes de bassin versant sont **autonomes vis à vis de l'État** bien qu'ils soient financés en majeure partie par des fonds publics non récurrents.
- Ils sont des organismes intermédiaires pour l'État en **favorisant l'offre et la distribution de services** et programmes gouvernementaux et en les rendant accessibles aux associations et individus souvent défavorisés (familles à revenus de moins de 50 000\$).

# Observation et analyse

- Les associations de BV travaillent en partenariat avec les collectivités et les institutions locales en établissant un **lien de confiance** durable et en adoptant une approche consensuelle pour la qualité de l'eau.
- **L'idée de réciprocité** est au cœur des échanges et des partenariats qu'ils effectuent avec les citoyens et les institutions. Cela est souvent vital pour la survie de l'organisme et aussi pour le succès des projets entrepris.
  - Elles contribuent au **changement et à l'innovation sociale** en impliquant entreprise, gouvernement aux préoccupations des groupes de la société civile en vue d'oeuvrer à résoudre collectivement et de façon intergénérationnelle la gestion de l'eau ce qui favorise le renforcement du lien social.

# Retombées sociales du projet d'amélioration du système de fosses septiques

| Impacts sociaux directs                                  | Impacts sociaux indirects  |
|--|--|
| Lien social avec les plus démunis                        | Bâtir des capacités communautaires                                     |
| Meilleure cohésion sociale dans la communauté            | Implication de bénévoles   |
| Redistribution des infrastructures environnementales     | Projets pour étudiant (accessible)                                     |
| Empowerment  | Résilience sociale   |
| Capacité d'analyser et de solutionner les problèmes      | Capacités des groupes de faire face à d'autres enjeux environnementaux |
| Une justice sociale se développe dans la communauté      |  |
| Croissance du développement local (entrepreneurs locaux) |  |

**Répartitions économiques du projet d'amélioration  
du système de fosses septiques**

|   | <u>Coût (\$) province NB</u> | <u>Coût (\$) propriétaires</u> |
|---|------------------------------|--------------------------------|
| <b><u>Main-d'oeuvre</u></b>   | <b>7 680.00\$</b>            |                                |
| <b><u>Réservoir</u></b>   | <b>13 760.00\$</b>           | <b>720.00\$</b>                |
| <b><u>Tuyau</u></b>   | <b>1 600.00\$</b>            |                                |
| <b><u>Voyage de terres, vider la fosse, enlever la terre contaminée</u></b> | <b>8 960.00\$</b>            | <b>1 000.00\$</b>              |
| <b><u>Taxe</u></b>  | <b>3 525.00\$</b>            |                                |
| <b><u>Coût déboursé par la province du N-B</u></b>                          | <b>32 000.00\$</b>           |                                |
| <b><u>Administration en nature par associations de BV</u></b>               | <b>8 000.00\$</b>            |                                |
| <b><u>Grand total</u></b>   | <b>40 000.00\$</b>           | <b>1 720.00\$</b>              |

## **Impacts environnementaux des systèmes de fosses septiques non entretenus des particuliers sur un territoire de bassin versant**

| <b>Impact directs</b>  | <b>Impact indirects<br/>(moyen et long terme)</b>            |
|--|--|
| Contamination de l'eau des puits d'eau potable                                 | Accumulation des nitrates et des phosphates dans l'eau douce |
| Contamination des eaux de surfaces et des eaux souterraines due aux coliformes | Prolifération des algues aquatiques                          |
| Contamination de l'eau qui affecte la pêche aux mollusques                     | Diminution des espèces biotiques                             |
| Mauvaise odeur   | Augmentation de la température de l'eau                      |
| Augmentation des matières fécales dans l'eau                                   |  |

# Conclusion

Contribution des associations de bassin versant du littoral acadien à l'économie sociale au Nouveau-Brunswick:

Les associations de bassin versant sont partis prenantes des causes environnementales territoire, que ce soit la gestion de l'eau potable, l'érosion des berges, la qualité des habitats aquatiques et forestiers.

Prochaines étapes: 3<sup>ième</sup> phase du projet – Reconnaissance des pratiques des associations de bassin versant par les politiques publiques.

- Terminer le travail d'analyse des informations, puis faire des recommandations qui seront par la suite validées par les communautés;
- Vulgarisation et diffusion grand publique dans les médias d'information; également rencontre avec des personnes-clés de ministères de la province et du fédéral